

<http://lyon-ouest.cio.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article216>



Nouveau concours « PASS ingénieur »

- Nouveautés 2017- 2018 ! - Nouveaux diplômes, titres, concours - Nouveau dans l'enseignement supérieur -

Date de mise en ligne : mercredi 28 mars 2018

Copyright © CIO Lyon Ouest - Tous droits réservés

Nouveau concours "PASS ingénieur"

Un concours pour remplacer le concours Deug destiné aux étudiants de 2e année de licences scientifiques
A compter de 2018, un nouveau concours national dit « PASS Ingénieur » sera organisé.

"PassIngénieur" permet aux étudiants titulaires ou inscrits en 2e année de licences scientifiques (informatique ; mathématiques ; physique ; chimie ; physique, chimie ; électronique, énergie électrique, automatique ; mécanique ; génie civil ; sciences et technologies ; sciences pour l'ingénieur) d'intégrer une formation d'ingénieur dans les écoles recrutant par ce concours.

Ce concours comporte trois filières :

- Mathématiques - Informatique (MI)
- Mathématiques - Physique (MP)
- Physique - Chimie (PC).

Organisé par filière, il comprend deux phases :

- une phase d'admissibilité portant sur l'évaluation du dossier (notes obtenues au bac, aux semestres universitaires)
- une phase d'admission portant sur quatre épreuves : deux épreuves scientifiques spécifiques à chaque filière (dont une épreuve scientifique majeure dite « épreuve étoile », marquée *) et deux épreuves transversales : anglais et culture scientifique et générale communes à toutes les filières avec un entretien de motivation.

A noter

En 2018, les étudiants seront évalués selon les compétences figurant dans les Référentiels de compétences des mentions de licence de janvier 2015 www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/referentiels-licence

Source : CNESER 14 décembre 2017